

[Text]

Mr. MacLellan: My only concern is that once you choose somebody that person is retained through the session and probably through the whole Parliament. This is a very big decision as to whom we use as counsel to the committee.

The Chairman: But we do not actually have a budget; we do not have anything. We are just starting, and we have to start from this point.

M. Côté: Monsieur le président, je ne suis pas sûr de comprendre le problème qu'évoque mon honorable collègue. Êtes-vous contre l'utilisation des ressources de la Bibliothèque ou bien contre le fait de nommer éventuellement une personne précise? Je croyais que nous votions pour le moment sur le principe d'utiliser les services de la Bibliothèque. Est-ce que je me trompe? Évidemment, il va s'ajouter un nom. Êtes-vous contre la nomination d'une personne en particulier? Je pose la question à mon honorable collègue.

M. MacLellan: C'est une question affectant le travail à long terme du Comité, pas seulement aujourd'hui, pour une semaine ou pour un mois, mais pour toute la session et même pour toute la Législature. Si c'est seulement pour jusqu'au moment où le Comité obtiendra un budget, il n'y a pas de problème, mais si cette situation doit exister pour toujours, c'est très différent, d'après moi. C'est difficile, car je connais mal le contexte.

• 1730

The Chairman: I am going to come back with my comment, if you do not mind.

Mr. Johnson: I just wanted to know if it is possible to defer consideration of this item, because I think a very serious matter is being raised and the best expertise possible is what we want. I do not know the man. I do not know the issue. But I feel, quite frankly, incompetent to vote on this issue having heard the member opposite speak to it.

The Chairman: I was just reading it in French, and I would not think it is threatening in any way. I do not know if it is the French version or the other, but

en français, on dit: «... s'il le juge utile et à la discrétion du président...».

I am not a person who will try to railroad anything so I am not going to use my *discrétion du président* unless we agree. If we get stuck then I suppose that we are going to have to vote. Otherwise, to me this presentation is not restricted to anybody or any person who would be specialized in any specific field that we would not need or that anyone would request the committee to invite or to appoint.

[Translation]

professionnels, il suffirait de nous entendre là-dessus et d'en faire la demande.

M. MacLellan: Le hic, c'est que, dès qu'on retient les services de quelqu'un, c'est pour toute la session et sans doute pour toute la législature. Le choix d'un conseiller auprès du Comité est donc une décision très importante.

Le président: Nous n'avons pas pour le moment de budget; nous n'avons rien encore. Nous commençons à peine, et il nous faut commencer par le début.

Mr. Côté: Mr. Chairman, I am not sure I understand the problem mentioned by my honourable colleague. Are you against using the resources of the Library of Parliament or against choosing a specific person? I thought that for the time being we were voting on the principle of using the services of the Library of Parliament. Am I wrong? Obviously, a name will be added. Are you against nominating a specific person? I ask that question of my honourable colleague.

Mr. MacLellan: This is an issue that will affect the committee's work in the long term, not only today, or next week, or next month, but throughout the session and perhaps throughout the parliament. If this is only temporary, until such time as the committee has a budget, then there is no problem, but if this is going to be a permanent situation, then that is very different to my way of thinking. It is very difficult, because I do not know the background very well.

Le président: Si vous le voulez bien, je vous ferai mes commentaires un peu plus tard.

M. Johnson: Je voulais seulement savoir s'il était possible de différer l'examen de ce point, car je crois qu'une question très importante vient d'être soulevée, et j'estime que nous devons pouvoir compter sur la personne la plus compétente possible. Je ne connais pas cette personne. Je ne connais pas bien la question. Pour tout vous dire, je ne me sens pas compétent pour voter sur cette question après avoir entendu le député d'en face en parler.

Le président: Je viens de lire la proposition en français et je trouve qu'elle n'a rien de menaçant. Je ne sais pas si c'est la version française ou l'autre, mais

the french says: "... as needed... at the discretion of the chairman...".

Je ne suis pas du genre à vouloir imposer ma volonté sur quoi que ce soit, alors je n'userai pas de mon pouvoir discrétionnaire à moins que nous nous entendions. S'il n'y a pas consensus, nous serons sans doute obligés d'en venir à un vote. Il me semble que cette proposition ne nous oblige aucunement à retenir les services de quelqu'un qui aurait une spécialité quelconque, dont nous n'aurions pas besoin, ni à suivre les recommandations de quiconque sur le choix de ceux que nous inviterons à